

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

No 271

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 18 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2)

Juillet 1987

Une perle de Jean Dutourd (de l'Académie française), page 39 de son livre *Le Séminaire de Bordeaux* : « Comment pouvait-on oublier d'une minute sur l'autre les griefs les plus épouvantables ? »

Cas « de figure »

Qu'est-ce qui empêche l'homme politique, le journaliste ou la présentatrice de télévision de parler avec simplicité d'un cas parmi d'autres ? Apparemment, « pas un sur cent de ceux qui se gargarisent du *cas de figure* ne sait que cette expression appartient au vocabulaire de la géométrie, et sert à désigner les aspects différents de la figure qui représente un problème selon les valeurs ou les dispositions relatives attribuées aux données ». (Défense de la langue française, février 1987)

(Défense du français, No 271, juillet 1987)

Bidon

On date de 1887 le mot « bidon » désignant une présentation malhonnête de pièces d'étoffe par des marchands ambulants, et donnant l'impression d'un lot plus important qu'il n'est.

Depuis 1900, le mot s'applique à toute présentation frauduleuse de marchandises, mais aussi de spectacles, de propos, etc.

L'emploi adjectival (un match bidon) ne semble pas antérieur à 1950. Le mot est en ce cas invariable : des attentats bidon.

(Défense du français, No 271, juillet 1987)

« Dès » 15 fr.

« Dès » exprime une notion de temps et signifie : immédiatement, à partir d'un moment donné. Exemples : dès cet instant ; dès cette époque ; se lever dès l'aube ; je viendrai vous voir dès mon retour.

Il est donc absurde, comme le font tant de commerçants, d'afficher des prix en offrant des marchandises, par exemple, *dès* 15 fr.

(Défense du français, No 271, juillet 1987)

« Val » d'Aoste

On a appris à fin mai que le Conseil fédéral s'opposait à l'idée d'un tunnel ferroviaire « reliant Martigny au val d'Aoste ».

Il serait plus normal de parler de la vallée d'Aoste, et de réserver le mot « val » à ses plus modestes vallées latérales (val d'Ayas, val de Cogne, etc.)

De même, nous parlons en Valais de la vallée du Rhône, et appelons ses vallées latérales val de Bagnes, val d'Hérens, val d'Anniviers, etc.

(Défense du français, No 271, juillet 1987)

Colleter, coltiner

On entend ou même lit, parfois, *se coltiner* pour « se colleter ».

Il ne faut pas confondre ces deux verbes, tous deux dérivés de « collet » (cou). Colleter : saisir au collet ; se colleter avec quelqu'un : se battre.

Coltiner : porter sur le cou ; coltiner un gros paquet. Familièrement : se coltiner = faire, exécuter ; je ne vais pas me coltiner seul tout ce travail.

(Défense du français, No 271, juillet 1987)

Par-dessous la jambe

Traiter quelqu'un par-dessous la jambe, c'est le traiter avec dédain, avec désinvolture.

Il arrive qu'un journaliste, ayant écrit « par-dessous la jambe », trouve « *par-dessus* la jambe » dans son texte imprimé. L'erreur est en effet assez répandue pour que le Petit Robert, à propos de cette expression, dise : « ...par-dessous (abusivement : *par-dessus*)... »

(Défense du français, No 271, juillet 1987)